

L'an mil neuf cent quatre vingt un, le MARDI 8 DECEMBRE, à 17 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Camille BOURHIS - Maurice CHANE KUNE - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - André LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET - Gérard LAURET - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Mme POUNY Jeannine - Raymond NANDO - Mme JASMIN Eléopold - Mme ROCHE Valère - Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW KOUN MA THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Antoine PICARD - Alexandre DE BALBINE - Yvon HO POON SUNG

Etaient représentés :

Mme ROCHE Valère..... par M. LAURET Gérard
M. le Dr MAINGARD Paul..... par M. PICARD Antoine
M. K/BIDY Fred..... par M. PATEL Issop
M. NATIVEL Philippe..... par M. AFFEJEE Abdoul-Hack
M. GERARD Marc..... par M. Auguste LEGROS
M. MONDON Jean-Claude..... par M. Marcel HOARAU

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

A - LE MAIRE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St Denis le 4 DECEMBRE 1981. Le nombre de conseillers présents est de 29/39 en exercice.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur BOURHIS Camille ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE



A.B. LEGROS